Ronde du Loiret

Dossier d'engagement

4 et 5 mai 2024

https://www.ufolepcyclosport45.fr

Organisation :
UFOLEP Loiret
ASPTT Orléans

RONDE DU LOIRET 2024

I – PROGRAMME

L'UFOLEP du Loiret et l'ASPTT Orléans, organisent les 4 et 5 mai 2024 la RONDE DU LOIRET, avec le concours des autres associations cyclosportives UFOLEP du département.

Samedi 4 mai 2024 :

A la salle des fêtes de Férolles

Accueil des équipes de 10h00 à 13h45 pour remise des dossards

Réunion des directeurs sportifs avec les directeurs de course à 13h15

Après-midi :

Étape en ligne : **Férolles – Vienne en Val**

Peloton 1ère et 2ème Départ : 14h30 Distance : *87* kms

Peloton 3ème et GS Départ : 14h33 Distance : 67 kms

Dimanche 5 mai 2024 :

A la salle des fêtes de Villemurlin

Signature des feuilles de présence à partir de 7h45

Réunion des directeurs sportifs avec les directeurs de course à 8h00

Matin :

Etape en ligne : **Villemurlin – Villemurlin**

Peloton 1ère et 2ème Départ : 8h45 Distance : *87* kms

Peloton 3ème et GS Départ : 8h48 Distance : *68* kms

Après-midi :

Etape Contre la Montre : **Villemurlin**

Distance 7,8 kms 1er départ 14h00

Les départs seront donnés toutes les minutes dans l'ordre des catégories suivante 4ème, 3ème, 2ème et 1ère catégorie.

L'ordre de départ des coureurs se fera dans l'ordre inverse du général après la 1ère étape.

Cérémonie protocolaire à partir de 17h45 à la Salle des Fêtes de Villemurlin

II – REGLEMENT

Le règlement national cyclosport UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

III - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Cette épreuve est ouverte à toutes les associations cyclosportives UFOLEP. Chaque club pourra engager une ou plusieurs équipes de 5, 4 ou 3 cyclosportifs.

Une équipe peut être constituée de coureurs de clubs différents mais ils devront obligatoirement courir avec un maillot identique.

Ceux-ci devront posséder un carton de 1ère ou 2ème catégorie et 3ème ou 4ème catégorie.

Il est possible de d'engager 1 ou 2 cyclosportifs, mais ils ne pourront pas participer au classement par équipe.

A compté du 17 avril l'épreuve pourra être ouverte aux autres fédérations s'il reste quelques places disponibles.

IV – ENGAGEMENTS

Le prix de l'engagement est fixé **à 30 € pour les licenciés UFOLEP. (Pour les autres fédérations l'engagement est de 40 € à partir du 17 avril)**

Chaque club devra envoyer au plus tard ses engagements avant le **25 avril 2024 (dans la limite des places disponibles)**

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'engagés sera limité à 200 au total **et un peloton ne pourra avoir plus de 120 participants. « La sélection sera faite suivant l'ordre d'arrivée du courrier papier uniquement accompagné du règlement »**

à l'adresse suivante :

Monsieur Gilles BRINON
264, rue de Villecante
45370 DRY
Tél. : 06 76 45 54 78
https://www.ufolepcyclosport45.fr

Les engagements doivent être formulés sur le formulaire ci-joint.
Si pour des raisons particulières, des changements intervenaient dans la liste des engagés d'un club, ce dernier voudra bien le faire savoir par mail à Gilles BRINON (rondeloiret@laposte.net) le **plus tôt possible.**

Annulation d'engagement :
Un engagement qui sera annulé à la date indiquée ci-dessous fera l'objet d'un remboursement en fonction des critères suivants :
Annulation avant 25 avril 2024 seront remboursés à 75 % de leur montant soit 22,50 €. (Par courrier ou par mail avec accusé de réception de l'organisateur)
Après cette date aucune annulation ne fera l'objet d'aucun remboursement, ceux-ci seront fait dans le mois qui suit l'épreuve.

V - REMISE DES DOSSARDS

Le protocole sanitaire en vigueur à la date de l'organisation sera appliqué.
Les dossards seront remis en échange ou sur présentation des licences 2024 et des cartes cyclosportives dûment homologuées.

VI – CLM

L'ordre de départ des coureurs se fera par rapport au classement général réalisé à l'issue de la 1ère étape. En cas de changement de leader lors de la deuxième étape, celui-ci partira en dernière position de sa catégorie, les autres départs resterons inchangés.

VII – CLASSEMENTS

*** Les étapes le premier de chaque catégorie :**
*** Classements généraux individuels**
Seront déclarés vainqueurs dans chaque catégorie, les concurrents qui auront mis le moins de temps à parcourir les trois étapes. Des bonifications seront attribuées aux 3 premiers de chaque peloton sur la première et la deuxième étape :

5 Secondes au premier
3 Secondes au deuxième
1 Seconde au troisième

*** Classement par équipe**
Il se fera, pour chaque équipe d'au maximum cinq coureurs, par le cumul des temps des 3 cyclosportifs les mieux placés au classement général sur chaque peloton
*** Classement par point sur chaque peloton**
Sera déclaré vainqueur de ce classement, le concurrent ayant totalisé le plus de points à l'issue de ces deux jours.

VIII - RECOMPENSES

Elles seront attribuées à l'issue de chaque étape. Les récompenses des classements généraux seront remises le dimanche 5 mai 2024 à partir de 17h45 à la salle des fêtes de Villemurlin. La tenue de coureur est exigée.
Chaque participant recevra un souvenir lors de la remise de son dossard.

IX - RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites par écrit accompagnées d'un chèque de 100 Euros (à l'ordre de l'UFOLEP Loiret) et remises à : Gilles BRINON.

X - REPAS

Possibilité de réserver des repas pour le samedi midi (voir bulletin engagement).

BULLETIN D'ENGAGEMENT RONDE DU LOIRET 2024

Club : **Responsable :**

Adresse : **Email :**

Code Postal : **Commune :** **Tél :**

Chaque équipe pourra être constituée de 3 à 5 coureurs (de 1ère et 2ème catégorie) ou (de 3ème et 4ème catégorie)
Si il y a seulement 1 ou 2 coureurs d'un même club ceci seront incrit en individuel,

Nom	Prénom	Cat. Val.	Date Nais.	N° licence	Adresse	Email

		Total
Nombre d'engagements :	X 30 €	
Nombre de Plateaux Repas Samedi :	X 12 €	
	Total	

Monsieur Gilles BRINON
264, rue de Villecante
45371 DRY
Tél. : 06 76 45 54 78
Email : rondeloiret@laposte.net

Date limite des engagements **25 avril 2024** **(dans la limite des places disponibles)**

Merci de nous faire parvenir par mail la maquette de votre maillot de club

AUCUN ENGAGEMENT PAR TELEPHONE ET SUR PLACE NE SERA ACCEPTE
Les engagements devront être transmis uniquement par courrier avec le règlement
Les chèques sont à l'ordre de Commission Cyclosport UFOLEP LOIRET .